

**Lettre d'information N° 5
1^{er} mars 2024**

Permanences agricoles multi-administrations

Bonjour,

La permanence individuelle agricole se tiendra **mardi 5 mars de 14h00 à 17h00** à la **sous-préfecture de Cognac** - Place du Général-de-Gaulle 16100 Cognac.

D'autres permanences sur chacun des trois sites (**Confolens, Cognac et Angoulême**) selon un calendrier et des modalités que nous vous communiqueront en tout début de semaine prochaine afin de pouvoir vous accueillir dans de bonnes conditions et pouvoir répondre à **vos problématiques individuelles**.

Vous en souhaitant une bonne réception.

Cordialement

Le chef de service économie agricole et rurale

Jean-Sébastien SCHAAL

Retrouvez toute nos lettres d'information sur le site internet des services de l'Etat en Charente